

FORMATION CONTINUE EN 5 ANS

Elle s'adresse aux Masseurs-kinésithérapeutes, Médecins, Infirmiers, Sages-femmes. Le volume horaire global de la formation est **1313 heures** pour les masseurs-kinésithérapeute et les médecins et de **2013 heures** pour les infirmiers et les sages-femmes.

Au terme de cette formation, le titre d'ostéopathe D.O est délivré, après validation des unités A, B et C et d'une épreuve clinique.

La formation est de **300 heures** de stages et de travaux cliniques réparties sur les 5 années de formation.

Un enseignement en e-learning est accessible à partir d'un password sur notre site internet. Cette modalité permet de réduire le temps de déplacement et d'organiser votre temps de travail en fonction de vos disponibilités personnelles et professionnelles.

Le coût de la formation continue est de :

**Pour les kinésithérapeutes
et les médecins :**

- 150 € de frais d'inscription
(payable uniquement la
1^{ère} année)
- 3100 € / an

**Pour les infirmier(e)s
et les sages-femmes :**

- 150 € de frais
d'inscription
(payable uniquement la
1^{ère} année)
- 4250 € / an

Les frais de scolarité couvrent tous les éléments pédagogiques et didactiques (photocopies, accès à la bibliothèque, accès au cours par e-learning).

Le règlement de la scolarité est obligatoirement payable le jour de la rentrée. Des facilités de paiement sont accordées (plusieurs chèques peuvent être encaissés de la rentrée à avril 2011). Toute année commencée est due dans sa totalité.



+ d'informations au 06.42.22.53.50

Karine.minet@ch-vichy.fr